

LA FOIRE DU 24 AOÛT MARQUE LA RENTRÉE À ALÈS

La traditionnelle manifestation commerciale animera les rues du centre-ville d'Alès toute la journée de mercredi. Des restrictions de circulation et de stationnement doivent être appliquées pour son bon déroulement.

Elle marque traditionnellement la rentrée pour les habitants du bassin alésien. La foire du 24 août est l'occasion de faire des bonnes affaires avant le début de l'année scolaire. Les stands seront installés comme d'habitude sur le boulevard Louis Blanc, dans la rue Saint-Vincent et les rues adjacentes.

Circulation et stationnement

La circulation et le stationnement seront interdits, de 6h à 22h dans le périmètre formé par les voies ou places suivantes : rue Beauteville, rue d'Avejan, boulevard Louis Blanc, place Henri Barbusse, rue Docteur Serres, rue Edgar Quinet (partie comprise entre la place Henri Barbusse et la rue Florian), rue Michelet (partie comprise entre la place Henri Barbusse et la rue Mistral), boulevard Louis Blanc (partie comprise entre les rues Allende et Albert 1^{er}), place de l'Hôtel de Ville, rue Taisson, rue Rollin, rue Saint-Vincent.

Parkings ouverts

Les parcs de stationnement suivants seront accessibles aux conditions habituelles : Abbaye, Maréchale, gare routière, Gardon, place des Martyrs-de-la-Résistance, Centr'Alès.

L'accès au parking de l'Hôtel de Ville ne sera en revanche pas possible.